



viol-secours

RAPPORT D'ACTIVITE 2004

PREAMBULE

L'association Viol-Secours a été fondée en 1985 par une poignée de militantes féministes pour dénoncer et lutter contre les tabous entourant les violences sexuelles à l'encontre des femmes. Elle a contribué au fil des ans, par son engagement, à la reconnaissance et à la prise en compte de ce phénomène que l'on tendait à ignorer ou à minimiser. Actuellement, la réalité, l'ampleur et la gravité des violences sont reconnues par des secteurs de la société comme constituant une atteinte aux droits de la personne et un problème de santé publique. Par contre les stéréotypes sexistes, les mythes et les idées reçues ont toujours cours et les changements de mentalité sont très (trop) lents. Au fil du temps, l'association militante s'est professionnalisée et est actuellement reconnue d'utilité publique.

MISSION

Au-delà de son nom, la mission de Viol-Secours est de lutter contre la violence de genre en développant deux axes d'intervention :

- L'accueil et le soutien aux femmes ayant subi des violences sexuelles, ainsi qu'à leurs proches.
- La mise sur pied de projets de prévention afin d'en limiter les incidences.

Rappelons ici que le viol n'est qu'une des manifestations d'une large palette de violences sexuelles commises par des partenaires, des membres de la famille, des proches, des personnes ayant autorité (ecclésiastiques, professionnels de la santé, enseignants, etc.), des collègues, des connaissances, et, moins fréquemment, par des inconnus.

ACCUEIL ET SOUTIEN DES FEMMES AYANT SUBI DES VIOLENCES SEXUELLES

Permanence téléphonique

La permanence téléphonique (et le site Internet) est la porte d'entrée pour permettre un premier contact, informer, orienter. Elle est ouverte à mi-temps du lundi au vendredi avec des horaires variables pour en faciliter l'accessibilité.

Entretiens de soutien psychosocial

Un certain nombre de femmes manifestent le désir ou le besoin d'aller plus loin qu'un simple contact téléphonique ou virtuel. Elles ont pris conscience qu'elles ne peuvent pas simplement oublier. Se confronter à sa souffrance est un pas difficile à franchir, pourtant nécessaire pour se réapproprier sa vie. Un suivi peut alors se mettre en place,

La durée d'un suivi est variable, car il dépend des besoins des femmes et de leur projet. Les permanentes veillent à ne pas créer un lien de dépendance, mais au contraire à stimuler les ressources que possèdent les femmes pour cheminer vers l'autonomie. Le suivi est de type psychosocial. Nous essayons de trouver ensemble des solutions qui les aideront à ce reconstruire.

Accompagnement

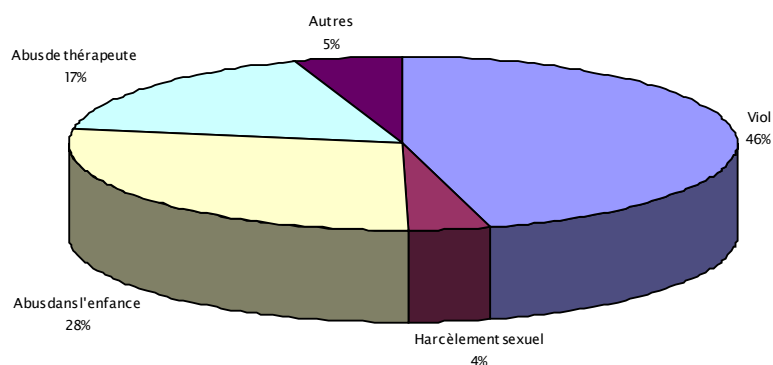
Une minorité des femmes que nous suivons portent plainte. Quand elles décident de le faire, nous les soutenons et les accompagnons dans les démarches judiciaires qui sont généralement longues et pénibles avec un taux de réussite faible. Dans les situations où la plainte est classée, où la procédure aboutit à un non lieu, où le procès a lieu, mais l'agresseur n'est pas reconnu coupable faute de preuves, nous sommes présentes pour tenter d'amortir ce nouveau choc et d'atténuer les effets d'une victimisation secondaire.

Parfois, il nous arrive de rédiger des attestations demandées par les avocat-e-s des femmes ou de témoigner devant un tribunal.

Selon leur demande, nous accompagnons aussi les femmes dans des démarches médicales ou familiales en relation avec la violence subie.

La permanence en quelques chiffres

En 2004, nous avons recensé 142 nouvelles situations (133 en 2003 et 135 en 2002). Il y a donc stabilité au niveau de la demande. En revanche, le nombre des entretiens est passé de 306 à 227. Trois facteurs expliquent cette diminution. Dans les nouvelles situations sont aussi comptabilisés les courriels demandant de l'aide auxquels nous avons répondu par écrit (voir site de l'association). Ces demandes donnent rarement lieu à des entretiens en face à face. Il y a aussi eu des divergences dans l'équipe professionnelle sur les modalités d'accueil et du suivi des usagères. Enfin, l'élaboration du contrat de partenariat et l'audit ont mobilisé en priorité les énergies (voir ces rubriques).



Le travail en lien avec le viol représente toujours le plus gros de notre travail. Toutefois cette part est un plus importante que durant les deux années précédentes où elle représentait un tiers environ. Le taux du travail en lien avec les abus sexuels dans l'enfance est comparable à celui de l'an dernier. Puis viennent ensuite les abus de thérapeutes et le harcèlement sexuel au travail qui a encore diminué. Cela ne signifie pas que ce type de violence est en voie de disparition, mais les femmes sont mieux informées et elles se tournent plus volontiers vers les syndicats qui ont acquis de l'expérience dans ce domaine.

Nous constatons que beaucoup de femmes s'adressant à Viol-Secours viennent pour des problèmes de violence sexuelle qui s'accompagnent de plusieurs sortes d'autres difficultés familiales et sociales. Nous devons enrichir le concept d'intervention pour prendre en compte cette complexité. Le concept d'intervention doit viser « l'empowerment ».

Groupe de parole

Nous proposons un groupe de parole deux fois par an, au printemps et en automne. Il s'agit de six rencontres de trois heures, une semaine sur deux. Il est animé par une psychothérapeute, spécialisée dans le traumatisme, et une permanente. Chaque soirée est construite autour d'un thème choisi en fonction des préoccupations des participantes.

Le groupe permet un travail sur la confiance en soi et en l'autre, l'estime de soi, le respect de soi et de l'autre. Il n'est en aucun cas une rencontre de victimes « qui se pleurent dans le gilet », mais un outil pour sortir de la honte et travailler ainsi sur le sentiment d'appartenance à la communauté humaine. En effet, « *la honte va de pair avec le sentiment d'être mis au ban de l'humanité* » (Serge Tisseron, *Du bon usage de la honte*, Ramsey, 1998, p. 69).

Le partage dans un groupe permet également de constater que la violence n'est pas qu'un problème individuel et psychologique, mais une question de société et qu'elle est en lien étroit avec la place des femmes dans cette société. C'est l'occasion de prendre conscience que les conditionnements éducatifs au féminin se retournent souvent contre elles.

L'échange axé sur les ressources de chacune représente aussi un aspect important du groupe de parole. Ce dernier est perçu comme une étape sur le chemin de la reconstruction. Dans ce sens, il n'est pas rare que des femmes se réinscrivent à un groupe un an ou deux plus tard pour mesurer ainsi tout le chemin qu'elles ont parcouru entre temps.

Le groupe de parole du printemps n'a pu avoir lieu faute d'un nombre suffisant d'inscriptions. Par contre huit femmes étaient inscrites au groupe de l'automne, dont six étaient présentes lors de la première rencontre. Par la suite, une femme a dû partir à l'étranger pour des raisons familiales. Les participantes ont relevé que malgré des histoires de vie très différentes, elles ont pu partager leurs expériences et être reconnues par les autres. Elles se sont senties moins isolées et ont vécu une expérience peu banale de solidarité entre les femmes.

Il faut remarquer que l'engagement dans une démarche de groupe est devenu difficile, et presque étrange, dans une société qui prône des valeurs individualistes. En confrontant nos expériences avec celles d'autres associations, nous avons l'impression que c'est une des raisons qui expliquent la difficulté de réunir assez de participantes pour ouvrir un groupe. On peut le déplorer car les femmes qui se lancent sont unanimes à exprimer leur satisfaction.

Collaboration

Nous avons poursuivi la collaboration avec le secteur de réduction des risques du Groupe sida Genève, qui est devenu une association autonome sous le nom de « **Première ligne** ». Viol-Secours a assuré une présence une fois par mois lors du moment réservé aux femmes à **Quai 9** (local d'accueil et d'injection). Il est notoire qu'une majorité des consommatrices de drogues (70 à 80%) ont subi des violences sexuelles dans le passé. D'autre part, des violences de tous genres font partie de leur quotidien, la violence sexuelle en étant une parmi d'autres.

Cette présence avait les mêmes objectifs qu'en 2003, à savoir faire un lien avec Viol-Secours pour les femmes usagères de Quai 9 et offrir un soutien aux travailleuses sociales actives dans ce lieu.

Des défenseurs du droit d'asile ont sollicité notre expertise dans un recours fait dans une procédure de demande d'asile. Il s'agit de la situation d'une femme bosniaque, violée à l'âge de 13 ans lors de la guerre en ex-Yougoslavie. Elle est en Suisse avec son mari et trois enfants depuis cinq ans. Les autorités veulent renvoyer la famille dans la zone où s'est produit le viol et où les agresseurs circulent en toute impunité.

Prévention

Projet « Formation d'animatrices de stages d'autodéfense pour femmes et adolescentes » (méthode Fem Do Chi, la voie de l'énergie des femmes)

Viol-Secours a commencé à élaborer ce projet en 2001, car il devenait urgent d'assurer une relève, la seule animatrice à cette époque songeant à arrêter cette activité. Nous ne voulions pas nous résigner à la disparition pure et simple de la méthode Fem Do Chi, car nous estimons qu'elle est particulièrement appropriée pour la prévention primaire et secondaire des violences sexuelles à l'encontre des femmes. Le projet de formation de nouvelles animatrices a été soumis en 2002 au Fonds de prévention de la violence qui a accepté de le financer et il a démarré en octobre 2002.

Au départ, il y avait huit apprenties animatrices. Entre juin 2003 et juin 2004, trois ont arrêté pour des raisons personnelles ou professionnelles.

A la fin 2004, deux apprenties ont passé avec succès le stage de validation. Il est prévu que deux autres le fasse début 2005. Pour une cinquième, ce sera courant 2005 dans la mesure où son état de santé le lui permettra.

Vingt journées de formation théorique et pratique, ainsi que la coanimation de 15 stages pour les femmes ont constitué la clé de voûte de la formation. De surcroît, les apprenties ont dû faire un stage de Fight Back, un trimestre d'art martial de leur choix, des stages sur l'estime de soi et la communication non violente, un stage de Do In, un camp de Wendo de 10 jours et toutes autres activités pertinentes à choix.

Grâce à l'aboutissement de ce projet, la continuité de l'offre Fem Do Chi est assurée pendant les années à venir.

Site de l'association www.viol-secours.ch

La stratégie développée sur le site, mis en ligne dans le courant de l'été 2003, s'inscrit dans une double démarche : prévention, d'une part, et aide directe, d'autre part.

Nous avons constaté au fil des mois une augmentation de la fréquentation ainsi que des demandes d'aide et d'information. Les internautes ont la possibilité d'entrer facilement en relation avec nous grâce à une fiche de contact. En principe, nous répondons dans un délai de trois jours au maximum. Le temps nécessaire pour rédiger une réponse circonstanciée est souvent l'équivalent de la durée d'un entretien en face à face (une heure).

Les courriels proviennent, d'une part, de professionnel-le-s, d'étudiant-e-s ou de journalistes qui ont des demandes d'informations sur les violences sexuelles, et parfois de personnes qui aimeraient faire du bénévolat, d'autre part de femmes ayant subi des violences sexuelles ou de leurs proches.

Pour cette année, nous avons reçu 39 demandes d'aide de la part de femmes ayant subi des violences sexuelles dans un passé plus ou moins lointain et 26 demandes de la part des proches. Ayant constaté cette implication des proches qui se trouvent démunie-e-s, nous avons rédigé et mis en ligne durant l'automne un texte qui leur est spécifiquement destiné.

Contacts avec les médias

En 2004, il y a eu plusieurs demandes via Internet au sujet des violences sexuelles commises sur des femmes à qui avaient été administrées des substances de type GHB communément appelé « la pilule du violeur ». Outre les demandes via le site auxquelles nous répondons par écrit, nous avons aussi celles via la permanence téléphonique.

Nous déclinons systématiquement les demandes des journalistes (presse écrite et télévision) désirant entrer en contact avec des femmes que nous suivons.

Nous avons par contre répondu aux questions d'un journaliste de *Couleur 3* en matière de harcèlement sexuel au travail et nous avons présenté l'association dans une émission de *Radio Cité*. Une journaliste de *Femina* a interviewé deux permanentes dans le cadre de son article sur le harcèlement sexuel au travail.

Interventions

Les interventions s'adressent à des publics variés. Elles ont souvent le double objectif de faire connaître à la fois l'association et notre analyse de genre des violences sexuelles à l'encontre des femmes, mais aussi de faire passer un message de prévention.

Février : Nous sommes intervenues à l'école Didac (enseignement du français aux jeunes filles au pair suisses allemandes) dans deux classes.

Mars : Nous avons participé à la table ronde « Violence, sexualité et beauté : quelles images fabriquons-nous pour quelle société ? » dans le cadre de l'exposition « Les images mises à nu » à la Villa Dutoit, exposition montée par l'artiste Eva Saro. Nous avons notamment expliqué l'intérêt historique de Viol-Secours pour la question des images, de la publicité sexiste et de la pornographie. L'association avait fait œuvre de pionnière en mettant sur pied à la fin des années 80 une exposition intitulée « Femmes, sexisme et violence »

Mai : Nous avons présenté l'association dans le cadre du module sur la connaissance du réseau qui fait partie du cycle d'approfondissement à l'intervention d'urgence et à l'aide aux personnes victimes. Il s'agit d'une formation dispensée par les HUG. A cette occasion, nous avons montré la vidéo « Viol conjugal, viol à domicile » de Carole Roussopoulos et Véronique Ducret, vidéo produite par Viol-Secours, Solidarité Femmes et Le 2^{ème} Observatoire en 2003, grâce à un financement du Fonds de prévention de la violence.

Centre de documentation

Viol-Secours dispose d'une bibliothèque de plus de 500 ouvrages. Les femmes qui s'adressent à l'association empruntent des livres pour mieux comprendre ce qui leur arrive et lisent

volontiers des témoignages de femmes qui ont réussi à surmonter les séquelles entraînées par les violences.

Les étudiant-e-s que nous accueillons à Viol-Secours sont également satisfait-e-s de pouvoir disposer d'une telle mine de documentation.

Toutefois, nous trouvons que ce fonds documentaire si riche méritait une gestion plus professionnelle, d'être mieux mis en valeur et plus accessible. Nous nous sommes alors tournées vers la bibliothèque Filigrane qui fait partie de l'association F-Information avec qui nous collaborons régulièrement. La bibliothèque est très bien située dans une arcade conviviale au 67 rue de la Servette et elle comporte un fonds documentaire de 6500 documents sur les thèmes Femmes, Famille, Egalité.

Notre proposition de leur transférer la majeure partie de notre fonds a reçu un accueil très positif et les deux parties ont signé une convention de collaboration à la fin de l'année. Nous gardons à Viol-Secours les ouvrages de référence et de travail, ainsi que quelques livres pour nos usagères. Nous avons soumis une demande à la Loterie Romande pour le financement du travail nécessité par l'intégration de notre fonds dans la bibliothèque existante. Il s'agira aussi de coter avec le système de Filigrane les ouvrages qui restent dans l'association. A terme, tout le fonds se trouvera dans le catalogue de Filigrane qui est sur Internet.

Nous sommes heureuses de cette bonne synergie entre nos deux associations partenaires.

Dépliant

La plaquette de présentation de Viol-Secours en forme de demi-lune est quasiment épuisée et sa mise à jour est nécessaire. Dans l'attente d'une refonte de cette plaquette, nous avons rédigé un dépliant destiné au réseau social et à toute personne intéressée. On peut également le recevoir sur demande. Ce dépliant est multicolore, car le fait de travailler dans le domaine de la violence sexuelle ne justifie pas la production d'un matériel d'information neutre ou triste. A terme, nous aurons à disposition la plaquette de présentation et le dépliant pour avoir une palette de moyens de communication et d'information.

Nos engagements réguliers

Réseau contre le harcèlement sexuel au travail

Comme en 2003, Viol-Secours fait partie du comité de soutien de Madame A., une employée de l'Etat qui, en janvier 2000, avait dénoncé auprès de sa hiérarchie le harcèlement sexuel qu'elle avait subi de la part d'un collègue. Après une procédure longue et éprouvante, elle a fini par porter plainte contre le Conseil d'Etat auprès du Tribunal administratif pour n'avoir pas rempli son rôle d'employeur selon la loi sur l'égalité. C'était la première fois qu'une telle procédure avait lieu à Genève. Madame A. a été déboutée, malgré un faisceau d'indices qui plaidaient pour elle. Il n'existe donc pas encore à Genève une jurisprudence en la matière.

Plateforme d'échanges entre professionnelles (voir aussi « Rencontres des associations féminines »)

Suite aux conclusions de l'enquête de F-Information sur les besoins des femmes à Genève, trois groupes de travail ont été constitués dans le cadre des réunions des associations féminines avec le SPPE (service pour la promotion de l'égalité entre homme et femme). Viol-Secours a choisi de mettre des forces dans le groupe cité en titre.

La première réunion a consisté en une prise de contact qui a défini comme méthode de travail l'exploration des ressources existantes. Il a été décidé de commencer par le domaine juridique. Le groupe s'est attelé à l'élaboration d'un questionnaire destiné aux avocat-e-s exerçant à Genève. Il a recherché des critères de compétences particulièrement utiles aux usagères des diverses associations féminines. Le projet de questionnaire a été testé avec un petit nombre d'avocat-e-s. La finalisation, l'envoi du questionnaire et le dépouillement auront lieu en 2005 avec l'aide du SPPE.

Rencontres des associations féminines

Ces rencontres, instituées par Madame Micheline Calmy-Rey lorsqu'elle était à la tête du département des finances dont dépend le SPPE, représentent une excellente occasion de réseauter avec un grand nombre d'associations partenaires et de connaître mieux les autres.

Madame Martine Brunschwig-Graf est actuellement la Présidente de ce département. Les associations féminines ont ainsi l'occasion d'avoir des informations de première main sur les projets de l'Etat en ce qui concerne la problématique de l'égalité entre femmes et hommes. C'est dans ce cadre que nous rapportons le travail accompli dans le groupe « plateforme d'échanges entre professionnelles » (voir cette rubrique). La Présidente estime que le projet de questionnaire aux avocat-e-s est intéressant et mérite d'être soutenu. C'est pourquoi nous pourrions bénéficier de la logistique du SPPE pour le faire aboutir.

Groupe de pilotage projet prévention des migrantes

Il s'agit d'un projet conjoint du SPPE et de l'Unité de médecine des voyages et de la migration concernant la prévention des violences conjugales et sexuelles auprès de femmes migrantes. Un certain nombre d'associations et de services actifs dans ces domaines, dont Viol-Secours, ont été sollicités pour faire partie du groupe de pilotage en 2003.

En 2004, nous avons participé aux fêtes de lancement des campagnes destinées aux femmes latino-américaines, d'une part, et aux femmes de langue albanaise, d'autre part. Le SPPE diffuse les dépliants en portugais, espagnol et albanais.

En 2005, le projet concernera les communautés africaines francophones.

Commission consultative de l'égalité des droits entre homme et femme

Depuis de nombreuses années, l'association est représentée au sein de cette commission où nous intervenons lorsqu'il s'agit de pointer le lien entre inégalités entre les sexes et violences faites aux femmes.

RAP (regroupement des associations privées)

Nous sommes membres de ce regroupement qui réunit une dizaine de petites associations actives dans le domaine social. Cette année, une permanente de Viol-Secours a fait partie du bureau du RAP. Ce dernier a remarquablement travaillé pendant toute l'année pour l'élaboration, la négociation et la mise en place des contrats de partenariat avec le DASS, qui ont été signés en décembre (voir cette rubrique).

Comité du centre LAVI

Viol-Secours est toujours membre du comité du centre LAVI. Par ce biais, nous sommes en contact suivi avec les instances et associations travaillant dans le domaine des violences en général.

Sous-groupe de travail de la Marche Mondiale des Femmes « femmes et violences »

Des militantes, actives dans la Marche Mondiale des Femmes contre la violence et la pauvreté en 2000, ont décidé de mettre sur pied un groupe de travail sur la violence pour préparer des actions qui auront à nouveau lieu en 2005 dans le monde entier et également à Genève. Une permanente s'est investie pendant un temps, mais elle a dû arrêter faute de disponibilité suffisante.

Coordination nationale des Notteléfono à Berne

Avec l'engagement d'une permanente maîtrisant l'allemand, nous avons pu participer aux réunions semestrielles de la coordination des Notteléfono dont nous sommes le seul membre romand. Ce forum permet l'échange d'informations sur nos activités respectives et sur nos préoccupations.

Ciao.ch

Une rencontre a été organisée avec les responsables de ce site destiné aux jeunes. Lors de cet échange, il a été décidé que Viol-Secours rédigerait des courtes informations sur les violences sexuelles entre les jeunes et se tiendrait à disposition pour une intervention si le besoin se faisait sentir pour les répondant-e-s.

VIE DE L'ASSOCIATION

Information des membres

Viol-Secours reste en contact avec ses membres au fil de l'année grâce à la lettre de saison qui donne des nouvelles de la permanence et des activités. Cette année, le printemps et l'été ont fusionné en une seule lettre !

A l'occasion du 25 novembre, journée internationale pour l'élimination de la violence faite aux femmes, nous avons envoyé à nos membres un badge représentant le refus de la violence. Il s'agit d'une main face en avant avec une spirale qui dessine la paume. Le badge était accompagné d'une carte avec ce texte « la violence contre les femmes n'est ni naturelle, ni inévitable, ni excusable ». L'action était organisée pour la Suisse par le Bureau de l'égalité du canton du Jura et la diffusion du matériel était assurée par la Conférence latine des déléguées à l'égalité.

Audit

En 2003, nous avons été approchées par la Oak Foundation qui octroie des aides financières pour des projets concernant les violences faites aux femmes. Etant donné que nous voulions entreprendre un travail de réflexion et de restructuration de l'association, nous avons demandé le financement d'un audit pour établir un état des lieux et poser un diagnostic sur la santé de l'association, qui nous permette par la suite d'effectuer un travail de mise en œuvre des recommandations avec l'aide d'une personne extérieure.

Nous avons reçu l'argent en 2004 et nous avons mandaté Monsieur Gaston Jouffroy, un spécialiste de l'audit social et de la communication interne, avec son équipe. Le travail s'est échelonné entre les mois de mai et septembre.

Les audits, externes et internes, ont été réalisés avec des supports permettant d'explorer les champs de la notoriété, de l'image et des pratiques ainsi qu'une lecture d'écart entre les discours tenus par les acteurs internes et la perception qu'en ont les partenaires externes. L'audit interne a été effectué par des entretiens exhaustifs auprès des salariées, des membres du comité, d'anciennes salariées et membres du comité, de personnes proches telles que des superviseuses. L'audit externe a été réalisé sous la même forme auprès de partenaires dans le champ social. Sur 17 institutions contactées, l'équipe de l'audit a été cordialement reçue par 14 d'entre elles, deux entretiens ont été réalisés par téléphone et seulement une institution n'a pu répondre à sa demande.

Nous profitons de cet espace pour remercier cordialement ces institutions de leur disponibilité et de leur apport.

L'audit esquisse, entre autres, cinq scénarios qui sont des bases de travail permettant d'élaborer une stratégie d'évolution possible de Viol-Secours. Le premier serait de revenir à une logique purement militante comme durant les premières années de l'association. Le deuxième serait d'opter pour une logique uniquement professionnelle axée sur le travail social et le troisième intégrerait à la fois les deux logiques « dans un discernement ». Le quatrième serait la mort de l'association et le cinquième envisagerait une fusion avec une autre association travaillant dans le domaine de la violence contre les femmes.

L'équipe professionnelle et le comité se sont polarisés sur les scénarios 2 et 3. L'audit a mis en évidence des dysfonctionnements et une perte de l'élan vital, ce qui a été reconnu par toutes les travailleuses. Il a permis l'éclatement de conflits sous-jacents qui minaient l'équipe.

Contrat de partenariat

Viol-Secours est une association subventionnée par le DASS (département de l'action sociale et de la santé) qui a décidé, il y a deux ans, d'introduire les contrats de partenariat. Le RAP (voir cette rubrique) a négocié un contrat-cadre relatif aux contrats de partenariat pour l'ensemble de ses associations membres. Ce contrat-cadre global est accompagné d'un contrat de partenariat spécifique à chaque association. On peut aisément imaginer la somme de travail que ce processus a entraîné.

Le contrat a été signé par le Président du DASS, Monsieur Pierre-François Unger, et les associations du RAP (Mesdames Isabelle Chatelain et Brigitte Bucherer Baud pour Viol-Secours) lors d'une cérémonie qui s'est tenue le 21 décembre 2004 à l'Hôtel-de-Ville. Il garantit la subvention de l'association de 2005 à 2008, sous réserve de l'approbation annuelle du budget par le Grand Conseil.

Une commission de suivi est nommée. Elle aura pour but de procéder à des échanges entre les partenaires et d'analyser de façon régulière l'évolution des activités. A cet effet, nous établissons pour 2005 un tableau de bord comprenant les objectifs et les mesures statistiques de leur réalisation.

Fonctionnement

a) Equipe professionnelle

En 2004, l'équipe professionnelle compte cinq travailleuses à temps partiel : Isabelle Chatelain (50%), Rosangela Gramoni (65%), Annie Piguet (55%) et Denise Wetzel (55%) qui se sont partagées toutes les activités, sauf le travail administratif effectué par Sandrine Jeannet (25%). Sylvia Andersen a assuré le remplacement de Denise Wetzel pendant son congé maternité.

Le processus de l'audit a mis en évidence des divergences profondes et irrémédiables entre les membres de l'équipe et entre les membres du comité. Nous n'avons pas réussi à réconcilier deux visions conflictuelles. Face à cette impasse, une partie de l'équipe a donné sa démission à la fin novembre.

b) Comité

Le comité était traditionnellement composé, d'une part, de membres extérieures représentant la majorité et, d'autre part, de travailleuses qui se trouvaient en minorité. Au fil du temps, le nombre des membres extérieures a diminué et l'équipe professionnelle s'est étoffée, la proportion a fini par s'inverser. Ainsi, en 2004, Brigitte Bucherer Baud, Sylvia Andersen et les membres de l'équipe professionnelle constituent le comité. Cette situation n'étant pas viable, il est prévu de chercher des personnes pour former un nouveau comité (voir perspectives 2005).

c) Bénévole

Depuis quelques années, nous pouvons compter sur les talents variés d'un bénévole qui administre le système informatique et résout les problèmes du quotidien grâce à son génie du bricolage. Nous le remercions chaleureusement de sa disponibilité, de sa gentillesse et de sa fidélité

d) Déménagement

Avec l'augmentation de la taille de l'équipe, nos locaux s'avéraient trop étroits. Nous avons cherché activement des locaux adéquats à un prix compatible avec nos finances. Nous avons fini par en trouver. Mais le devis de l'architecte pour les travaux à faire s'est avéré trop important et nous avons fini par renoncer au déménagement. Suite aux événements expliqués ci-dessus, il ne sera pas nécessaire de déménager dans un avenir prévisible.

e) Formation continue

La formation continue est essentielle : elle permet d'améliorer la qualité du travail, de prendre un recul indispensable à la réflexion et à l'action. Elle est d'autant plus nécessaire que notre champ d'intervention, la violence, est très contaminant et peut attaquer la santé des permanentes, ainsi que les relations dans l'équipe professionnelle. Dans cette perspective, ces dernières ont participé aux formations et colloques suivants :

Janvier : colloque international « campagne mondiale pour la prévention de la violence, étapes de la première année » organisé par l'OMS avec la collaboration du DASS.

Février : forum actualité organisé par le CEFOC, l'IES et l'Hospice général sur « vertus et limites des contrats de prestations.

Mars : deux journées animées par Yvonne Dolan « thérapie avec des adultes victimes d'abus : aider à dépasser leur identité de survivant », organisées par « Parole d'enfants » à Lausanne.

Mai : suite de cette formation sur 2 journées.

Juin : conférence à l'Université de Lausanne dans le cadre des études genre sur « rapports sociaux de genre et crime dit passionnel » par la prof. Patricia Mercader de Lyon.

Octobre : colloque organisé par l'EESP de Lausanne sur « restrictions, contrôle et charges accrues : mission et enjeux du travail social de demain.

Novembre :

- deux journées de cours sur l'analyse institutionnelle animées par M. G. Jouffroy en France.
- deux journées organisées par l'EESP sur « langage du corps : gestes, postures et mimiques » animées par Mathieu Langlais de Montréal.
- colloque intitulé « Victimes, procédure pénale et médias, organisé par le Centre de consultation pour victimes d'infractions (Centre LAVI) pour fêter les dix ans de son existence.

Une permanente suit régulièrement les cours de l'IES pour devenir travailleuse sociale. Cette formation d'une semaine par mois est destinée aux personnes en emploi.

PERSPECTIVES 2005

Suite aux conclusions et propositions de l'audit, ainsi qu'à nos réflexions, nous avons décidé de mettre en œuvre des changements importants en 2005, année qui marquera les vingt ans d'existence de l'association.

Elaboration de nouveaux statuts et renforcement du comité

Les statuts actuels datent de 1987 et ils ne reflètent plus le fonctionnement de l'association. Leur actualisation représente une priorité.

Lors de la création de l'association en 1985, seules les femmes pouvaient en devenir membres. Le contexte social ayant quelque peu changé, il a été décidé d'ouvrir l'association aux hommes qui pourront faire ainsi partie du comité. A terme, deux objectifs sont visés par ce changement important : d'une part, la prévention ne doit plus être uniquement une question de femmes, mais elle doit aussi être prise en charge par les hommes. D'autre part, l'application de l'analyse de genre au phénomène des violences sexuelles conduit à accueillir des hommes victimes de violences sexuelles. Cet aspect-là de la question devra être ultérieurement débattu parmi les membres de l'association.

Les rôles et les fonctions du comité et de l'équipe professionnelle sont à redéfinir. Le comité doit être renforcé pour qu'il puisse soutenir au mieux l'équipe.

L'équipe professionnelle travaillera avec une personne ressource pour l'élaboration de nouveaux statuts qui seront présentés lors d'une assemblée générale extraordinaire.

Charte

Il existe des esquisses de charte qui n'ont pas encore abouti à un document unifié exprimant les fondements de l'association. Il est prévu qu'un groupe de travail du futur comité se mette à la tâche.

Equipe

Après réflexion, une nouvelle répartition du temps de travail a été décidée. Le travail sur le terrain sera assuré par trois permanentes à 75%, au lieu de quatre avec des temps très partiels, et l'administration par une collaboratrice à 25% comme en 2004.

En 2005, suite à la démission de deux permanentes devenant effective fin février, il sera nécessaire d'en chercher une nouvelle. La succession de la collaboratrice administrative est d'ores et déjà assurée à partir du 1^{er} février 2005.

Règlement, cahiers des charges, formalisation du concept d'intervention

Il existe déjà un règlement interne, un cahier des charges des travailleuses, un concept d'intervention, mais ils nécessitent une remise à jour, des modifications et une formalisation. L'équipe s'adjoind des personnes ressources pour travailler sur ces trois éléments.

Nom de l'association

L'audit avait révélé que le nom de l'association portait à confusion, puisque nous nous occupons de toutes les violences sexuelles et que nous ne sommes pas une structure ouverte en permanence. Mais le changement de nom d'une association qui existe depuis vingt ans est une affaire délicate et il ne peut s'improviser dans la hâte. C'est pourquoi cet aspect n'entre pas dans les priorités de 2005.

Fem Do chi, la voie de l'énergie des femmes, une offre de Viol-Secours pour 2005

Nous reprendrons à partir du 1^{er} janvier 2005 l'organisation et la gestion des stages et des cours de Fem Do Chi, auparavant assurées par l'association d'autodéfense pour femmes et adolescentes hébergée dans nos locaux. Cette dernière a pris la décision de se dissoudre au 31 décembre 2004 et de transmettre ses activités et ses avoirs à Viol-Secours. Cette offre de prévention est inscrite dans le contrat de partenariat signé le 21 décembre avec le DASS (voir cette rubrique)

COMPTES 2004

2 pages

REMERCIEMENTS

Nous adressons nos chaleureux remerciements à tous nos partenaires publics et privés qui, grâce à leur fidèle soutien, leurs subventions, leurs dons généreux, ont contribué à maintenir les activités de Viol-Secours pendant toute cette année.

Subventions publiques

- **L'Etat de Genève**
- **La Ville de Genève**

Dons des communes genevoises

Bellevue, Bernex, Chêne-Bougeries, Choulex, Collex-Bossy, Collonge-Bellerive, Coligny, Jussy, Meinier, Onex, Pregny-Chambésy, Puplinge, Thônex, Troinex, Vandoeuvres, Vernier, Veyrier.

Dons de différents donateurs

Banque cantonale de Genève, Kemnay Services, une généreuse donatrice désirant rester anonyme.

Nous tenons également à remercier du fond du cœur l'ensemble des membres de l'association pour leur soutien financier et leur fidélité.